

# Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

## Délibération n° 1

Objet : Information  
décisions

Date de convocation :

7 octobre 2021

Date d'affichage :

7 octobre 2021

Nombre de Conseillers  
en exercice :

23

Nombre de présents :

13

Nombre de votants :

19

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt et un  
Le 14 octobre 2021 à 19 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Anne ARRESTIER, Mme Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Gérard ROCHE, Pauline SEILHAN, Jean-Pierre VALETTE.

Pouvoir :

M. Jean-Pierre ANGLAS a donné procuration à M. Thierry DELBREIL  
M. Alain BELLICCHI a donné procuration à M. Gérard ROCHE  
Mme Marie-Laurence PRAISSAC a donné procuration à Mme Sonia PARRIEL  
M. Franck SEGONNE a donné procuration à M. Alain MALMON  
Mme Flavie TAVERA a donné procuration à Mme Brigitte DELCASSE  
Mme Colette VERDOUX a donné procuration à Mme Véronique PATERNE

Absents : M. Pierrick THOMAS, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : M. Gérard ROCHE.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des décisions prises conformément à la délibération n° 4 du 9 juin 2020 et du Code Général des Collectivités Territoriales article L.2122-22 :

- **De solliciter** les subventions suivantes pour la réalisation d'une chaufferie bois et de son réseau de chaleur sur la commune de Lafrançaise selon le plan de financement suivant :

### Dépenses prévisionnelles

- Travaux de création de chaufferie et du réseau de chaleur : 650 351 €ht (phase analyse des offres)
- Mission ingénierie (maître d'œuvre) : 40 566 €ht,
- Assistance à maîtrise d'ouvrage : 24 050 €ht
- Frais divers (étude de sols, bureau contrôle, SPS, frais de publicité,..) : 20 000€ht

**Soit un total : 734 967 €ht**

**Financement**

- Subvention Etat DSIL : 390 054 € - acquis
- Subvention du Conseil Régional : 73 497 € - sollicité
- Subvention du Conseil Départemental : 73 497 € - dossier à l'instruction
- Subvention ADEME : 16 835 € (intervention uniquement sur la mission AMO)
- Commune de Lafrançaise : 181 085 €

***Soit un total : 734 967 €ht***

---

- **De réaliser** des travaux pour la démolition d'un bâtiment communal et de l'aménagement de l'entrée de la Vallée des loisirs pour un montant de 88 260 €ht,

- **De solliciter** les subventions suivantes :

**Dépenses prévisionnelles**

- Travaux de démolition d'un bâtiment public, création d'un espace public à la l'entrée de la Vallées des loisirs et mise en œuvre d'un mur végétal : 81 200 €ht
- Frais de maîtrise d'œuvre : 4 060 €ht
- Frais divers : 3 000€ht

***Soit un total : 88 260 €ht***

**Financement sollicité**

- Subvention Etat : 26 080 €
- Subvention du Conseil Régional : 15 000 €
- Subvention du Conseil Départemental : 15 000 €
- Communauté de Communes (fonds de concours) : 10 000€
- Commune de Lafrançaise : 22 180 €

***Soit un total : 88 260 €ht***

---

- **De procéder au recrutement** du chef de projet PVD,

- **De solliciter** les financements suivants :

**Dépenses prévisionnelles**

- Cout annuel y compris charges salariales : 38 125 €
- Equipement informatique 1ere année : 800 €
- Frais de déplacement : 500 €

***Soit un total : 39 425 €***

**Financement sollicité**

- Subvention d'Etat : 28 594 €
- Département : 9 656 €
- Communauté de Communes : 588 €
- Commune : 588 €

***Soit un total : 39 425 €***

---

- **D'attribuer à l'entreprise suivante :**

- SARL GDL de GENE Brières les travaux de nettoyage de la lagune de Lafrançaise pour un montant de 3 400 € HT.
  - SARL GDL de GENE Brières le chargement et l'épandage des boues de la lagune de Lafrançaise pour un montant de 7 150 € HT.
-

---

- **D'attribuer** à l'entreprise FONTANILLES TP81 la réhabilitation structurelle et ponctuelle de la 2<sup>ème</sup> lagune d'épuration suite aux travaux inachevés de curage de septembre 2019 pour un montant de 18 160€ht,

- **D'attribuer** à l'entreprise FONTANILLES TP81 les travaux de réhabilitation périphérique et enrochement de la 2<sup>ème</sup> lagune d'épuration pour un montant de 73 740 €ht.

---

- **D'attribuer à l'entreprise :**

SARL VOINOT TP les travaux suivants :

1. **A Farguinel :**

- Travaux préalables, terrassement : 11 810 €ht
- Traitement de surface : 11 250 €ht
- Assainissement EP : 6 395 €ht

*Soit un total de 29 455€ht*

2. **A Cantarel :**

- Travaux préalables, terrassement : 27 030 €ht
- Traitement de surface : 8 195 €ht
- Assainissement EP : 10 910 €ht

*Soit un total de 46 135€ht*

---

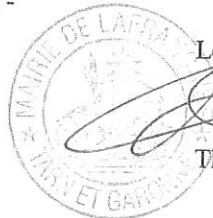
- **D'attribuer à l'entreprise :**

SAS DELBREIL TP les travaux du parvis du point de vue pour un montant de 15 270 €ht

---

Le Conseil Municipal prend acte des décisions ci-dessus.

- ADOPTÉE -



Le Maire,

Thierry DELBREIL